

RHÉAPÂTE PE

ENDUIT ORGANIQUE MINCE
DU SYSTÈME D'ITE RHÉA 400



EXCELLENTE MANIABILITÉ

- ✓ **Système RHÉA 400 : fixation de l'isolant et enduisage**
- ✓ **Ragréage mural de surfaces hydrauliques ou organiques, de pâte de verre et de céramique**

ETE / DTA



INFORMATIONS PRODUIT

Consommation

- **En Isolation Thermique par l'Extérieur :**
Collage et calage des plaques : 3 kg/m², soit 3,5 kg de produit préparé
Enduisage de panneaux de PSE en partie courante : 4,1 kg/m²
- **En ragréage mural :**
4,1 kg/m² (pour 2 couches entoilées).

Conservation

Se conserve 1 an dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du gel et de la chaleur.

Conditionnement

Seau de 20 kg

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Aspect : pâte beige

Composition : résines en dispersion aqueuse, charges minérales, fibres, adjuvants, ignifugeant

PERFORMANCES MESURÉES À +20°C

Adhérence du mélange RHÉAPÂTE PE + ciment sur béton	≥ 0,25 MPa
Adhérence sur PSE	Supérieure à la cohésion du PSE
Classement européen de réaction au feu	C-s2, d0

DOMAINE D'EMPLOI

Destination

- Composant du système d'Isolation Thermique par l'extérieur **RHÉA 400** :
 - Collage ou calage des panneaux isolants en mélange avec du ciment
 - Sous-enduit mince organique
- Autre usage : ragréage mural avant application d'une peinture, d'un enduit décoratif organique ou siloxane.
- Solution de reprises d'anciennes ITE.

Finitions

- **CRÉPILOR T, TM, GT** ou **GF**.
- **CRÉPILANE T** ou **TM**.
- **LITHOCOLOR T** ou **F**.

Supports admis

- En ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) : se reporter au CPT 3035_v3 - septembre 2018, aux ETE et DTA du Système **RHÉA 400**.
- En ragréage mural : surfaces hydrauliques ou organiques (y compris faïencées), pâte de verre, céramique.

Supports exclus

- Blocs à bancher en polystyrène expansé à parement rainuré et lisse.
- Panneaux en polystyrène expansé à queue-d'aronde.
- Parties extérieures horizontales ou inclinées à moins de 45° par rapport à l'horizontale.

MISE EN ŒUVRE

Documents de référence

- Guide d'Agrément Technique Européen (ETAG) n°004 : "Systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit"
- Évaluations Techniques Européennes **RHÉA 400** : en cours de validité
- Document Technique d'Application **RHÉA 400** : en cours de validité
- Rapport de Classement Européen de réaction au feu (selon la norme européenne 13501-1) **RHÉA 400** : en cours de validité
- CPT 3035_v3 - septembre 2018

Conditions d'application

- Température d'application : +5°C à +30°C.
- Ne pas appliquer s'il y a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage. Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur quickfds.com.

Préparation des supports

Se reporter au Cahier des Prescriptions Techniques en vigueur et au DTA du système en cours de validité.

Préparation du produit

- **Collage et calage des plaques de PSE** : Ajouter 3 kg environ de ciment (CEM II A ou B 32,5 ou 42,5) par seau de 20 kg et mélanger à l'aide d'un malaxeur électrique.
- **Enduisage des plaques de PSE ou ragréage mural** : Utilisation en pâte pure. Brasser **RHÉAPÂTE PE** à fond de seau.

Application

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +20°C	
Délai entre passes	Application frais sur frais ou le lendemain
Délai de séchage avant finition	12 h minimum

Épaisseurs d'application et consommations

		CONSUMMATION MINIMALE	ÉPAISSEUR MINIMALE D'APPLICATION À L'ÉTAT SEC
COUCHE DE BASE	1 ^{ère} couche armée	2,6 kg/m ²	2,5 mm
	2 ^{ème} couche armée	1,5 kg/m ²	

- **En Isolation Thermique par l'Extérieur** : Se reporter au DTA du système **RHÉA 400** en cours de validité et au CPT 3035_v3 - septembre 2018.
- **En ragréage** : Enduire la surface avec **RHÉAPÂTE PE** en commençant par une arête. Lisser soigneusement.
- **En ragréage armé (sur surfaces hydrauliques ou organiques faïencées, sur pâte de verre et céramique)** : Enduire la surface avec **RHÉAPÂTE PE** sur un peu plus de 1 m de large, en commençant par une arête. Régler l'épaisseur avec un peigne U6 (dents de 6x6x6 mm). Positionner le tissu de verre maille 4 x 4 certifié et le maroufler dans **RHÉAPÂTE PE**. Respecter un recouvrement entre lés de 10 cm. Frais sur frais, appliquer une 2^{ème} passe de **RHÉAPÂTE PE** et la lisser soigneusement. Laisser sécher 24 h, puis retourner le tissu en linteaux et en tableaux. Remarque : l'utilisation de baguettes d'angle entoïlées BAE permet d'éviter cette étape. Couper avec des ciseaux ou un cutter le tissu de verre qui dépasse.
- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.